



Bobigny, le 13 avril 2016

académie
Créteil

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Seine-Saint-Denis
éducation
nationale

Division des élèves
Service des collégiens

Affaire suivie par
Valérie Caviglioli
Téléphone
01 43 93 72 81

courriel
ce.93divel@ac-creteil.fr

8 rue Claude Bernard
93008 Bobigny Cedex

<http://www.dsden93.ac-creteil.fr>

Horaires d'accueil du public :
le lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h30 et le mercredi de
13h30 à 17h

Le directeur académique
des services de l'Education nationale
de la Seine-Saint-Denis

à

M. Mme KEROUIA
65 rue Legendre
93600 Aulnay-sous-Bois

NOTIFICATION DE DECISION DE PRE-ORIENTATION EN 6^{ème} SEGPA

J'ai l'honneur de vous informer qu'après étude du dossier de l'enfant :
KEROUIA Montacer, né(e) le 25/04/2004
et sur avis de la Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés

Monsieur le Directeur académique des services de l'Education nationale prononce une décision :

Favorable à une pré-orientation vers les enseignements adaptés (6^{ème} SEGPA)

Lieu d'affectation : (en fonction des places disponibles)

SEGPA du collège : Pablo Neruda
4, rue du Docteur Fleming
93600 Aulnay-sous-bois
Tel : 01 43 83 94 00

Directeur(trice) : Mme Réale

Pour le directeur académique
et par délégation,
le directeur académique adjoint

Laurent Noé

Coupon à renvoyer dans un délai de quinze jours à compter de la date de réception de ce courrier à l'adresse suivante :

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Seine-Saint-Denis - Bureau 4B07-Service SEGPA - 8, rue Claude Bernard – 93008 Bobigny Cedex. E-mail : ce.93divel@ac-creteil.fr

En application de la circulaire n°2015-176 du 28-10-2015, il vous appartient de nous indiquer votre avis sur cette décision :

M. Mme KEROUIA, responsable(s) légal(aux) de : **KEROUIA Montacer** né(e) le 25/04/2004
(dossier n°71) accuse(ons) réception de la décision du Directeur académique des services de l'Education nationale :

Favorable à une pré-orientation en 6^{ème} SEGPA

- Le(s) responsable(s) légal(aux) accepte(nt) la décision du directeur académique
- Le(s) responsable(s) légal(aux) refuse(nt) la décision du directeur académique

Signature des parents ou représentants légaux :